

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

1/Vote des taux d'imposition 2015

Les taux d'imposition 2015 restent inchangés par rapport à ceux de 2014 à savoir :

Taxe d'habitation : 10.61 %

Foncier bâti : 17.17 %

Foncier non bâti : 51.78 %

Total des recettes attendues au titre des contributions directes : 170 668 €

2/Vote des budgets primitifs 2015. Ils ont été votés à l'unanimité et se décomposent comme suit :

Le budget général, d'un montant de 884 832 € s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 603 446 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à la somme de 281 386 €. Les principaux programmes sont :

Remboursement du capital de la dette : 71000 €

Programme voirie : 52 000 € subvention attendue 7 637 €

Travaux Salle polyvalente : 15 000 €

Acquisition matériel divers : 4 700 €

PLU : 15 500 €

Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux : 60 108 €

Budget annexe du Service assainissement

Il s'équilibre en recettes et dépenses d'exploitation à la somme de 19 170 € et en investissement à la somme de 34 105 €

Budget annexe du Lotissement de Kéristen Vian

Il s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 14 986 € et en investissement à la somme de 12 986 €.

3/Le conseil autorise la signature du Marché relatif au programme voirie 2015 avec l'entreprise Colas de Plouray pour un montant de 34 643.00 € HT soit 41 571.60 € TTC.

4/ Accord de principe du conseil pour la vente de portions de terrain du domaine public aux lieudits Cajan et Kergonan. Ces demandes seront soumises à enquête publique.